

Les GUIDES POUR L'ACTION

N° 3 // LA CONCEPTION DES CHANTIERS D'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Pour améliorer la performance et préserver la santé des professionnels, la prise en compte des différentes facettes des réalités de l'activité doit se réaliser dès l'étape de conception de la situation de travail.

Les espaces naturels sensibles présentent des enjeux environnementaux, touristiques et économiques. C'est pourquoi, de fortes attentes reposent sur l'action de ceux qui réalisent l'entretien et la valorisation de ces sites tant sur l'aspect technique que qualitatif. Au regard de la forte progression de cette catégorie de métiers de la croissance verte, les niveaux d'exigences imposés à ces organisations s'élèvent.

Aujourd'hui, les organisations s'appuient sur des emplois :

- *permanents* qui se caractérisent essentiellement par des salariés qui travaillent depuis longtemps sur ces métiers très manuels, qui ont une connaissance pratique de leur travail acquise par leur expérience de terrain.
- *précaires* de type « contrats aidés ».

Ce contexte amène un questionnement liant les enjeux autour de la santé et de la compétence des ressources humaines de cette activité au regard des exigences de performance de ces structures, à savoir :

- Comment s'assurer que les règles de sécurité élémentaires et obligatoires des salariés et des usagers soient respectées ?
- Comment assurer la permanence de la qualité de l'offre de services malgré le renouvellement fréquent du personnel ?
- Comment transformer l'emploi précaire en expérience « professionnalisante » ? Et quel est le rôle de l'organisation du travail dans ce cadre ?
- Comment coupler performance attendue et dynamique de santé par la réduction de la pénibilité ?

De la même manière, que la préservation des espaces naturels sensibles conditionne l'état de notre environnement de demain, le contexte de réalisation du travail d'aujourd'hui préfigure l'évolution de la santé des salariés et leur développement de compétences.

Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de prévenir les évolutions possibles.

L'importance de la phase de conception d'un chantier d'espaces verts naturels sensibles

La conception d'une situation, en général, prend plus fortement en compte les volets techniques et financiers. En conséquence, des temps importants sont consacrés aux réglages des dysfonctionnements fonctionnels lors de la mise en œuvre du projet, induisant notamment des risques sur la santé des professionnels (stress, postures non recommandées...).

Pour une recherche de la maîtrise des risques : une anticipation élargie

Préalable indispensable de la conception d'un chantier, le diagnostic des moyens et des pratiques professionnelles existants mis en perspective avec les objectifs de réalisation, permet de poser les bases du changement à apporter, et donc de la conception de la nouvelle situation de travail.

Une conception de situation de travail

Qui intègre

- une réflexion technique et financière
- l'impact sur les compétences, l'organisation,
- l'identification des risques sur la santé
- la prise en compte du travail actuel,

Et qui est menée

Comme un projet de communication et d'implication des ressources internes

permet

Un fonctionnement fluide dans la mise en œuvre de l'organisation.



Les risques sont alors limités.

L'approche du chantier comme l'opportunité d'un acte de management

Cela permet :

- D'augmenter l'implication des salariés dans la réussite du projet
- De favoriser la dynamique de santé au travail
- De faire évoluer les parcours professionnels
- De renforcer l'efficacité de l'organisation
- D'assurer une permanence de la qualité du service

Les fondamentaux techniques et organisationnels de la conception d'un chantier

- ✓ La sécurisation d'un site par rapport aux usagers : création d'un périmètre de sécurité, application de la réglementation sur le balisage, règles d'utilisation des machines...
- ✓ La lisibilité de l'action de l'équipe d'intervention notamment les résultats attendus, le degré de finition de chantier, les échéances et les étapes de l'avancée du chantier.

La mise en place de fiches de suivi de l'activité, d'une cartographie des chantiers sont autant d'outils qui permettront au manager d'animer un dialogue constructif avec ses équipes, de clarifier les attentes, et d'évaluer objectivement l'efficacité

Quelques points de vigilance pour organiser un chantier ...

L'équipement de protection individuelle (L'EPI)

- Repérer les besoins en équipement individuel de protection et s'assurer que chaque salarié, quel que soit son statut dispose du matériel nécessaire.
- Porter une attention particulière sur le type d'équipement nécessaire, par exemple, toutes les pinces à déchets ne se valent pas : maniabilité, poids, type de déchets pouvant être attrapé. C'est la discussion menée avec les personnels de terrain qui permettra de repérer le bon matériel au juste prix.
- Veiller particulièrement sur l'hygiène en cas de **partage du matériel**.

Le matériel sur le chantier

La **disponibilité et la qualité du matériel conditionnent l'avancée du chantier**. Cela exige une grande rigueur sur la gestion : la **structuration d'une fonction « gestion du matériel »** assurera l'entretien et le renouvellement du matériel, la mise en place de procédures de mise à disposition aux équipes. Le repérage des compétences nécessaires pour remplir cette fonction sera effectuée autour des différentes dimensions de l'activité : administrative, gestionnaire, achat, technique ...

Zoom ...sur l'évacuation des déchets

Mal organisée ou mal équipée, cette activité peut conduire à des pertes de temps quotidiennes, à une multiplication des coûts d'investissements, enfin à des risques pour la santé des professionnels - comme par exemple, des postures répétitives d'élévation des bras pour poser les déchets sur un camion. Les pistes de réflexion sont multiples : réduire la quantité de déchets à la source (matériel de broyage), supprimer les postures contraignantes pour manipuler les déchets (accessibilité des bennes de transports), ou, pourquoi pas, valoriser les déchets pour compenser d'éventuels investissements techniques onéreux...

La professionnalisation des équipes

Lorsque les personnes nouvellement recrutées sont directement affectées à un chantier, le chef de chantier est confronté à des injonctions paradoxales de formation de débutants dans le métier tout en atteignant des objectifs de réalisation des chantiers qui lui sont confiés et qui n'intègrent pas les contraintes de moyens alloués. Les pistes de solutions : former au tutorat les salariés chargés d'encadrer ces recrues, éviter les intégrations en masse pour mieux étaler dans le temps les recrutements, mettre en place des équipes « formatives » dont l'objectif essentiel est la formation et non la réalisation d'un chantier. Envisager l'affectation à des chantiers normaux à l'issue de cette période de transition.

Zoom ...sur les difficultés à manager l'emploi précaire.

Afin d'assurer une bonne compréhension mutuelle du contexte du contrat qui lie l'organisation avec les personnes recrutées en contrats aidés. Il est important de proposer un moment d'échange avec les personnes en cours d'intégration sur : la réalité des perspectives de maintien ou d'évolution de poste, les attentes d'eux dans l'activité et dans l'équipe et les niveaux d'exigence sur leur travail, ce qu'ils retireront de cette expérience pour leur propre parcours professionnel, les compétences qu'ils pourront valoriser dans l'avenir.

Une aide financière

Le fonds d'amélioration des conditions de travail (FACT)

Géré par l'Anact, le Fonds finance l'investissement immatériel. Il favorise la réalisation d'actions d'amélioration des conditions de travail, en considérant toujours mieux les facteurs techniques, organisationnels et humains de l'activité de travail.

Les entreprises de moins de 250 salariés, ou des entreprises regroupées sur un territoire souhaitant mener une action collective, ou enfin, les organisations professionnelles peuvent bénéficier de cette aide.

Document « demande d'aide du Fact » à télécharger sur www.anact.fr

Les adresses utiles

		Téléphone	Télécopie	Site web
Organismes paritaires collecteurs agréés	OPCALIA	0262 90 23 45	0262 41 35 32	www.opcalia.com
	ARFOBAT	0262 21 11 99		www.aref-reunion.com
	AGEFOS PME REUNION	0262 96 11 80		www.agefos-pme-reunion.com
	FAFSEA REUNION	0262 59 77 95	0262 59 78 34	www.fafsea.com
Service santé au travail	SISTBI	0262 90 18 10		www.sistbi.re
	INTERMETRA	0262 41 60 83	0262 41 42 27	www.intermetra.asso.fr
Service prévention	CGSS	0262 90 47 01		www.cgss.re

Pour en savoir plus

www.travailsolidarite.gouv.fr
www.anact.fr
www.arvise.net
www.inrs.fr

Arvise

Association Réunionnaise pour la Valorisation des Initiatives Socio-Economiques

anact

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'Europe s'engage
La Réunion
avec le FSE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

REGION REUNION
www.regionreunion.com

61, rue des vavangues - ZAC Finette - 97491 STE-CLOTILDE cedex
Tél : 02 62 41 52 32 - Fax : 02 62 41 90 42 - E-Mail : arvise@arvise.net

www.arvise.net